



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

2 novembre 2020

Scénario pédagogique de la matinée dans les écoles maternelles et élémentaires

Note d'appui aux professeurs des écoles

Préambule

Face à l'ignominie de l'assassinat terroriste de Samuel Paty, il est important que l'ensemble de la communauté éducative puisse réagir dans l'unité, la fermeté et la fidélité aux principes de l'école de la République.

L'accueil des élèves, organisé dans une séquence pédagogique nationale, doit permettre de réaffirmer la force des valeurs de la République que sont la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité.

Les objectifs de cette matinée sont de :

- réaffirmer le rôle irremplaçable de l'École au cœur de la République et dans l'affirmation de ses valeurs ;
- faire comprendre le caractère permanent et inviolable de la liberté d'expression au cœur de l'État de droit ;
- affirmer l'unité de la communauté éducative et la force du collectif républicain.

Le dossier pédagogique proposé a vocation à accompagner les professeurs dans l'accueil des élèves et dans la conduite de cet événement pédagogique fort. Il précise le déroulement de la matinée du 2 novembre et propose aux professeurs avec un ensemble complet comportant des éléments de fond, des démarches, des supports et des ressources pédagogiques pour permettre d'accueillir la parole des élèves, de conduire les échanges avec eux, de leur faire mesurer l'importance du rôle des professeurs et de l'école et de leur faire prendre conscience de l'importance des libertés fondamentales et de la liberté d'expression.

La démarche et les ressources sont adaptées à l'âge des élèves, et font l'objet de [fiches dédiées par cycle](#).

Enfin, la matinée du 2 novembre ne doit pas constituer une matinée isolée, mais s'inscrire dans la perspective d'une formation aux valeurs de la République, qui passe notamment par les cours d'enseignement moral et civique, et implique tous les professeurs et l'ensemble des adultes de l'établissement.

À l'école maternelle

Proposition d'organisation et d'activités pédagogiques

Compte tenu du très jeune âge des élèves, la matinée se déroulera autant que possible selon la temporalité habituelle. Le principe retenu est celui d'une activité pédagogique visant si possible une production collective de classe, au choix des professeurs, ainsi qu'un temps de regroupement (temps calme) autour du professeur au moment de la minute de silence.

Ces activités ont pour objectif de :

- amener les élèves à échanger sur les thèmes suivants : « À quoi sert l'école ? », « Que fait-on à l'école ? », « Qu'est-ce que la liberté ? » ;
- leur faire prendre conscience de l'importance de l'école, de la chance, de l'intérêt, de la joie de se trouver à l'école avec un professeur et des adultes présents pour s'occuper d'eux.

[Des propositions sont faites ici.](#)

En fin de matinée, compte tenu de leur jeune âge, les élèves de l'école maternelle ne participeront pas à la minute de silence. Pour permettre à tous les adultes de l'école comme aux élèves de s'associer à l'hommage solennel, un temps calme de rassemblement sera organisé dans chaque classe, voire dans une salle commune de l'école si les contraintes locales (notamment sanitaires) le permettent, le cas échéant avec écoute musicale, au moment (**11 h 15**) où les écoles élémentaires, les collèges et les lycées observeront la minute de silence.

Points de vigilance

Il est possible que les élèves de l'école maternelle évoquent spontanément en classe le drame survenu. Avec des élèves de moins de 6 ans, il est préférable que les adultes en restent à une information simple : dire que ce qui vient de se passer est grave pour tout le pays, que cela les touche et les émeut aussi. Surtout, les enfants doivent comprendre que les adultes sont là pour les protéger et s'organisent pour que chacun vive en paix et en sécurité.

Le professeur s'adressera aux élèves en utilisant des formulations générales et simples, notamment en référence aux valeurs fondamentales (le bien/le mal, le juste/l'injuste, le respect de la personne, la règle...). Des activités en groupes restreints peuvent être organisées pour faciliter l'expression des élèves. Par le dessin libre, les enfants pourront exprimer ce qu'ils ont perçu de l'actualité et de leurs préoccupations. Le cas échéant, ils pourront, avec l'adulte, commenter leur dessin.

À l'école élémentaire

Accueil des élèves et présentation du déroulement de la matinée

Les élèves sont accueillis dans leur salle de classe habituelle par leur professeur ainsi que, si le professeur en exprime le souhait et dans la mesure du possible, un autre adulte de la communauté éducative.

Le professeur explique aux élèves les raisons de cette matinée particulière et les étapes de son déroulement, en adaptant ses propos à l'âge des élèves. Pour cette introduction et le rappel des faits qui motivent cette matinée d'hommage, il peut appuyer son propos sur le texte introductif ci-dessous :

Cette rentrée n'est pas une rentrée comme les autres. Nous sommes tous réunis au même moment dans toutes les écoles de France pour rendre hommage à un professeur. Son nom est Samuel Paty,

il a été tué le 16 octobre 2020 par quelqu'un qui refusait ce que nous apprenons à l'école.

*À l'école, en France, on accueille **tous les élèves**, pour leur enseigner les mêmes choses et leur apprendre à vivre ensemble. Aller à l'école est une chance que la France offre à tous les enfants. L'école vous permet de grandir pour devenir des adultes libres, capables de faire des choix et de respecter les autres.*

Comme Monsieur Paty, nous, les maîtres et les maîtresses, avons choisi ce beau métier qui est celui d'enseigner, de vous donner la chance d'apprendre. Et cette chance, personne n'a le droit de vous l'enlever. Nous allons ce matin tous ensemble réfléchir à l'importance de l'école et de la liberté et rendre hommage à ce professeur, ensuite, dans la cour.

Diffusion d'une vidéo ou présentation d'un document et temps d'échanges

Diffusion d'une vidéo

Plusieurs « pastilles » vidéo sont mises à disposition des professeurs, qui peuvent en choisir une ou deux.

Avant la diffusion

Le professeur annonce aux élèves qu'ils vont regarder une vidéo qui parle de l'importance de l'école et de la liberté. Pour les engager dans l'activité, il peut leur donner une consigne d'écoute. Selon l'âge des élèves, on peut demander, par exemple, de retenir / d'écrire un (ou plusieurs) mot(s) : le mot qui revient le plus souvent, les mots qui leur semblent importants, des mots qu'ils ne comprennent pas, etc.

Les mots prioritairement attendus sont bien sûr « liberté » et « école », mais il est important d'accueillir ce que disent les élèves et d'accepter différentes propositions (ne pas oublier que l'un des axes de la matinée est de faire vivre la liberté d'expression).

Après la diffusion : un temps d'échanges

Les adultes présents suscitent les réactions des élèves (des questions peuvent être posées, par exemple : qui s'exprime ? pourquoi cette personne a été choisie pour parler de l'école et/ou de la liberté ?) et répondent aux questions diverses, recueillent leur expression.

Les élèves de l'école élémentaire, notamment au cycle 3, sont capables de comprendre les principales notions en cause. Il est important de leur faire comprendre leur portée et leur caractère concret dans la vie quotidienne. Face à un tel attentat, c'est autour de la force de la loi, de la protection et du respect de l'autre que peuvent se développer les échanges.

L'objectif ici est d'engager les élèves dans une réflexion collective et individuelle autour du rôle de l'école, du respect de la figure du professeur, des valeurs de la République et de la liberté d'expression.

Pendant l'échange, un « nuage de mots » peut être collecté et ordonné sur le tableau de la classe. L'objectif est d'amener les élèves à prendre conscience de l'importance de l'école, de la chance qu'ils ont d'aller à l'école et d'apprendre, du respect dû aux professeurs et aux autres élèves.

Un objectif de production par les élèves

L'activité d'écoute et d'échange autour de la pastille vidéo est à inscrire dans un objectif de production collective. Il s'agit de rendre les élèves actifs (dessiner, écouter/lire une histoire, dialoguer, débattre...) pour libérer la parole. Il s'agit aussi de fédérer les élèves et de rendre concrètes les actions menées dans les écoles. Les productions peuvent être très diverses (orales, écrites, graphiques, etc.).

Par exemple, à partir des mots recueillis après la pastille vidéo, on peut envisager l'écriture de textes ou de poèmes qui disent à quoi sert l'école, qui parlent de la liberté à l'école, ou choisir d'illustrer le/les mots importants identifiés. Ces textes et/ou illustrations peuvent ensuite être rassemblés et communiqués aux parents. On peut aussi produire une affiche (ou plusieurs) qui sera installée dans l'école et/ou à la mairie, ou élaborer la « une » du prochain numéro du journal de l'école (quand il en existe un), etc. ou encore réaliser un montage sonore et/ou visuel de phrases dites ou de saynètes jouées par les élèves sur le thème de la liberté, de l'importance de l'école, des termes de la devise républicaine, etc.

Les productions commencées le 2 novembre gagneront à être poursuivies, améliorées, complétées au fil des semaines suivantes afin que tous les élèves disposent d'un enseignement structuré autour des valeurs de la République et de la protection qu'elles confèrent à chacun.

Autres choix de documents pédagogiques

D'autres activités pédagogiques peuvent être organisées durant la matinée, soit pour pallier des contraintes matérielles qui empêchent l'usage de la vidéo, soit par choix d'autres supports, ce jour-là ou dans les semaines suivantes. Des propositions sont ainsi faites pour le cycle 2 et pour le cycle 3, à partir de supports variés ([activités pédagogiques cycle 2](#), [activités pédagogiques cycle 3](#)).

L'objectif est le même : engager les élèves dans une réflexion collective et individuelle autour du rôle de l'école, du respect de la figure du professeur, des valeurs de la République et de la liberté d'expression, et il s'inscrit aussi dans un double travail de compréhension et de production collective afin de les rendre actifs et de les fédérer. Chaque support proposé est accompagné de suggestions d'activités pédagogiques qui répondent à ce double objectif.

Savoir accueillir la parole des élèves après un attentat

<https://eduscol.education.fr/cid128416/savoir-accueillir-parole-des-eleves-apres-attentat.html>

Cette page permet d'apporter des réponses aux différents besoins :

- Comment organiser le dialogue avec les élèves ?
- Éviter la désinformation et les théories conspirationnistes,
- Quelques principes pour aborder une actualité violente avec les élèves,
- Repères pour agir à l'école primaire,
- Construire la réflexion et organiser le débat au collège et au lycée.

Points de vigilance pour l'ensemble de la matinée

- Accueillir l'expression de l'émotion des élèves, sans sous-estimer, y compris chez les très jeunes enfants, leur capacité à saisir la gravité de la situation ;
- Être vigilant aux manifestations y compris non verbales de sentiments de peur, d'incompréhension, d'injustice, de révolte ;
- Être attentif au « niveau de connaissance » que les élèves ont de l'évènement : certains élèves peuvent n'en avoir aucune connaissance, d'autres ne disposer que d'éléments partiels, voire erronés, provenant de sources variées, d'autres enfin en avoir beaucoup entendu parler dans le cercle familial. Il faut aider à clarifier les termes entendus et répétés, pour que les enfants ne

- restent pas enfermés dans un présent dominé par la peur ;
- S'attacher à les rassurer (l'évènement s'est déroulé dans un lieu et un temps circonscrit, même si les médias en parlent et diffusent plusieurs fois les images), sans pour autant minimiser la gravité des faits ;
 - Rendre les élèves actifs (dessiner, écouter/lire une histoire, dialoguer, débattre...) pour libérer la parole.

Hommage solennel à Samuel Paty

L'ensemble de la communauté éducative se retrouve à 11h pour un hommage solennel et national à Samuel Paty, avec la lecture d'un **texte court** (la lettre de Jean Jaurès aux instituteurs et aux institutrices du 15 janvier 1888) par la directrice ou le directeur d'école et l'observation d'une minute de silence à 11h15.

Quelques principes sur le rôle et la posture du professeur des écoles élémentaires

L'École accueille des enfants dont l'identité, la personnalité, l'autonomie, notamment en ce qui concerne les convictions personnelles en matière religieuse et politique, sont en cours de construction. Sur ces deux plans, comme sur d'autres, les enfants restent très largement tributaires de l'influence de leur famille, de leur milieu social et culturel. Le rôle de l'École est de leur offrir un espace dans lequel ils vont apprendre à construire une pensée autonome.

En classe, les jeunes élèves expriment souvent leur point de vue sous la forme du préjugé ou de la croyance. Relever et traiter les objections, de quelque nature qu'elles soient, relève de la pédagogie ordinaire. Les enseignants doivent répondre aux objections des élèves qui contestent le contenu d'un enseignement qui leur est donné, même lorsque celles-ci ont un fondement religieux. Sans avoir à comparer les discours scientifiques et religieux, il est tout à fait possible de déconstruire l'argument d'un élève quand il est contraire à la science et à la raison, en respectant la liberté d'expression de tous, sans intolérance ni violence, et en préservant la liberté de conscience de chacun. En particulier, il ne peut y avoir de remise en cause des convictions religieuses des élèves comme de leurs parents. Ces convictions religieuses ne doivent pas davantage faire l'objet de pressions d'un élève sur un autre, ou de parents d'élève sur l'institution.

Si on ne peut exiger des élèves qu'ils soient d'emblée dans le savoir qu'ils sont censés acquérir, il revient aux professeurs de montrer que les savoirs enseignés sont le fruit de la démarche scientifique et de souligner la distinction entre savoir, opinion ou croyance qui sont respectables, mais chacun dans son registre.

Dans une classe, le dialogue qui s'engage entre le professeur et ses élèves repose sur :

- une attitude de bienveillance, qui suppose la reconnaissance, l'acceptation et le respect de l'autre, ainsi que l'absence de toute forme de stigmatisation ;
- la capacité de discernement, qui implique de replacer la situation dans son contexte ;
- la volonté de maintenir un lien de confiance mutuelle, qui implique la prise en compte d'informations de part et d'autre ;
- la reconnaissance de l'autorité du professeur d'école que lui confèrent son expérience et son savoir.

Le dialogue s'établit en prenant le temps d'installer l'échange, dans l'assurance de pouvoir être

compris. C'est en faisant vivre ce dialogue que l'on fait vivre en actes l'idée de République et de démocratie.

Il convient de ne pas faire de la classe un lieu de débat sur la question de la vérité de la croyance religieuse, qui ne relève pas des missions de l'École laïque. Ce qui peut être cru appartient à la liberté de conscience, de croyance de chacun ; ce qui peut être su relève de l'enseignement de faits scientifiques ou historiques.

À cet égard, le cadre de l'institution doit être rigoureux, ferme et juste. La loi doit être la même pour tous, sans jamais être aléatoire, car c'est la seule façon que tous soient respectés. Le professeur doit aussi faire comprendre aux élèves qu'il existe des limites à la plupart des libertés dans une démocratie, y compris à la liberté d'expression, et que ces limites, définies uniquement par la loi, garantissent la possibilité de vivre ensemble dans une société.